

faisait des comparaisons à mon désavantage. Nous autres, c'était toujours tout en *p'tit*, mais aux Etats, eh ben! tout l'contraire!

Le jour s'écoula d'la sorte et la veillée pareillement. Il les a-t-i' blagué nos gens,—des voisins v'nus pour voir Jos—ce soir-là! Et, l'plus fort c'est qu'nos veilleux en gobaient pas mal, de ses vantardises.

A la fin, à force de ruminer une idée de vengeance, j'en trouvai une.

Mon jeune gars avait capturé dans la p'tite coulée qui passe en arrière d'la maison, une tortue de vase—vous savez!—elle avait six pouces de long. Il lui avait fait un trou dans l'écaille près de la queue, et l'attachait par là avec un cordon pour pas qu'elle lui échappe.

Eh ben! j'pris la tortue, un peu avant qu'on fut se coucher, et je l'attachai au pied du lit d'mon frère mais sous les *couvertes*.

Ca n'faisait pas deux secondes qu'mon frère s'était couché, que tout à coup il lance un cri de frayeur et de douleur, car la bête l'avait mordu, et il sauta hors du lit. Il allume sa lampe, se regarde le pied qui saigne, puis aperçoit dans le lit c'te carapace noirâtre qui bougeait.

Il crie:

—Jean! Jean! viens don' voir c'te affaire qu'est dans mon lit!
Elle m'a mordue...

—Dors! que j'lui dis ben tranquillement. Dors, hein! C'est rien qu'une d'nos *p'tites* punaises canadiennes! Vous d'vez en avoir des plus *grosses* qu'ça aux Etats?... Hein?...

Et j'éclatai d'rire.

Il a compris la leçon. Puisse-t-elle durer!

REGIS ROY

Ottawa, mars, 1920.

